

Zeitschrift:	Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany
Herausgeber:	Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève
Band:	25 (1970)
Heft:	2
Artikel:	Recherches sur le contact forêt-savane en Côte-d'Ivoire : II. Note floristique sur des îlots de forêt semi-décidue
Autor:	Dugerdil, Marianne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-880329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Recherches sur le contact forêt-savane en Côte-d'Ivoire.
II. Note floristique sur des îlots de forêt semi-décidue.**

MARIANNE DUGERDIL

RÉSUMÉ

L'auteur présente les relevés de la flore arborée et arbustive de treize îlots de forêt dense humide semi-décidue situés dans la zone de mosaïque forêt-savane en Côte-d'Ivoire. Ces îlots présentent une certaine homogénéité dans leur flore et il s'avère difficile de les grouper en deux types différents.

SUMMARY

The author gives an account of the tree and shrub flora of thirteen islets of moist semideciduous forest situated in the forest-savannah mosaic belt of the Ivory Coast. The similarity of their floras makes it difficult to group these islets into different types.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Verfasserin gibt Zusammenstellungen der Baum- und Strauchflora von dreizehn Inseln dichten, feuchten, halb-laubwerfenden Waldes im Wald-Savannen-Mosaikgürtel der Elfenbeinküste. Diese Inseln weisen eine ziemlich homogene Flora auf und es fällt schwer, sie zwei verschiedenen Typen zuzuordnen.

Introduction

Entre les 6^e et 8^e parallèles de latitude nord la forêt tropicale dense humide de Côte-d'Ivoire tend à se digiter, s'anastomoser, s'étirer le long des cours d'eau, s'isoler en îlots dans une savane pauvrement arbustive. Le terme de mosaïque donné par plusieurs auteurs à cette disposition de la forêt et de la savane est directement inspiré par les photographies aériennes de ces régions, où les taches sombres de la forêt et claires de la savane s'entremêlent.

C'est dans cette région de transition que sont situées les parcelles d'étude du contact forêt-savane. Dans un précédent article (Dugerdil 1970) nous avons décrit quinze transects placés à la lisière de formations forestières, en retenant seulement les résultats des relevés de savane qui montraient le dynamisme conquérant de la forêt. Avec ces lignes, nous allons donner la composition floristique des îlots de forêt semi-décidue se trouvant dans le prolongement des transects de savane.

On se référera à l'article antérieur (Dugerdil 1970) pour la situation géographique des différents îlots forestiers, qui correspond à celle des transects désignés de la même façon.

Méthodes

Le monde dense et touffu de la forêt ne se prête que difficilement à l'analyse. Dans notre cas, la méthode des transects ne s'avérait pas nécessaire puisque nous recherchions une information qualitative et non quantitative.

A partir de la lisière, des layons de plusieurs centaines de mètres ont été taillés à travers la végétation forestière dans l'axe des transects. Nous avons suivi ces layons et noté les espèces rencontrées sur une largeur d'environ 5 m à gauche et à droite.¹ Comme d'une part, il ne s'agissait pas de faire une étude complète des îlots forestiers, et que d'autre part une connaissance approfondie de la flore forestière demande de longues années d'expérience, les relevés ne sauraient être considérés comme exhaustifs.

Situation

Douze relevés ont été effectués dans des îlots forestiers situés en haut de pente ou sur le replat au sommet des petites collines qui ondulent dans le paysage. Le treizième, dénommé E, est localisé dans un lambeau de grande forêt en bordure d'un vaste bas-fond hydromorphe.

Ils appartiennent tous au type de forêt semi-décidue du domaine guinéen "caractérisé physionomiquement par la chute quasi-simultanée des feuilles des grands arbres, les espèces de la strate inférieure étant sempervirentes" (Guillaumet 1967). Ce type de forêt, lorsqu'il se trouve sur sol drainé, est lui-même subdivisé en deux: la forêt à *Celtis* et à *Triplochiton scleroxylon* et la forêt à *Afzelia africana* et *Aubrevillea kerstingii*. Cette dernière est située en lisière de la zone forestière et "doit être considérée comme une forme dynamique, qui, vers le nord, prépare la venue du type plus achevé de forêt semi-décidue" (Guillaumet 1967).

En comparant les espèces citées par Guillaumet pour chacun des types et les espèces de nos relevés, il apparaît difficile de faire une séparation nette et de classer tel îlot dans un type déterminé. Certains relevés se rapprochent un peu plus du type à *Triplochiton scleroxylon*, d'autres du type à *Afzelia africana*, sans pour autant que ces distinctions soient très évidentes.

¹ Monsieur Joseph Amon Yapi, du laboratoire de botanique du centre ORSTOM d'Adiopodoumé, nous a grandement aidés dans cette tâche.

Physionomie

Il n'est pas rare de rencontrer dans un même îlot des représentants de différents types de forêt. En plus des espèces strictement semi-décidues, c'est-à-dire appartenant à la flore de la forêt semi-décidue, des espèces de la forêt sempervirente — en dehors du sous-bois — peuvent être présentes, ainsi que des indicateurs de secondarisation comme l'*Elaeis guineensis*.

La figure 1 représente la proportion des différentes catégories d'espèces par relevé, d'après les indications tirées d'Aubréville (1959) et de Hutchinson & Dalziel (1954-1963). Un certain nombre d'espèces très largement répandues n'a pas pu être attribué à une catégorie déterminée, de sorte que la colonne n'atteint pas 100%.

Malgré une différence de latitude certaine, les relevés sont relativement homogènes quant à leur proportion élevée en espèces semi-décidues et leurs plus modestes proportions en espèces septentrionales, sempervirentes et secondaires. De même que nous avions noté, pour les transects de savane 1, 2, 3, 4, 5, E, F, G et C, une ressemblance dans la flore et le dynamisme de la forêt, la figure 1 montre, pour ces neuf relevés, approximativement les mêmes proportions des différentes catégories.

Le relevé E dénote un grand nombre d'espèces sempervirentes, ce qui s'explique par un sol humide et par une situation proche d'un cours d'eau, bien que ce ne soit pas une forêt ripicole. Un relevé comprenant également plusieurs espèces sempervirentes a été effectué dans une forêt classée entre Sifié et Man, donc plus au nord, et a montré un sol et une situation identiques.

L'îlot F, par contre, ne contient pas d'espèces sempervirentes, ce qui pourrait être causé par la présence d'une carapace ferrugineuse dans le sol ou serait une indication de dégradation, puisque les espèces secondaires sont relativement nombreuses dans ce relevé.

L'îlot G quant à lui, ne montre aucun signe de secondarisation; du fait peut-être de sa faible étendue n'a-t-il pas été convoité par les villageois pour y installer leurs cultures, villageois qui, au demeurant, sont passablement éloignés de la parcelle.

Le groupe des îlots A, B, D, et I indique que la forêt est ici au nord de son aire: en A, elle a été fortement dégradée par l'homme, comme en témoigne la forte proportion d'espèces secondaires; en B, D, I, les espèces sempervirentes ont disparu et les espèces septentrionales sont plus nombreuses. A cet égard, l'îlot B est caractéristique de sa situation aux confins de la forêt dense et confirme les relevés de savane qui montrent le premier peuplement de forêt claire à *Daniellia oliveri*.

La flore

Les treize relevés totalisent 133 espèces arborées et arbustives, les espèces herbacées et épiphytiques, peu nombreuses, n'ayant pas été retenues. Dix relevés comptent de 27 à 47 espèces, alors que le G, pas secondarisé, en compte 19, les B et D 13 et 18, ces deux îlots étant les plus septentrionaux.

Sur les 133 espèces présentes, 17 sont représentées dans plus de la moitié des relevés comme le montre le tableau des pourcentages des fréquences:

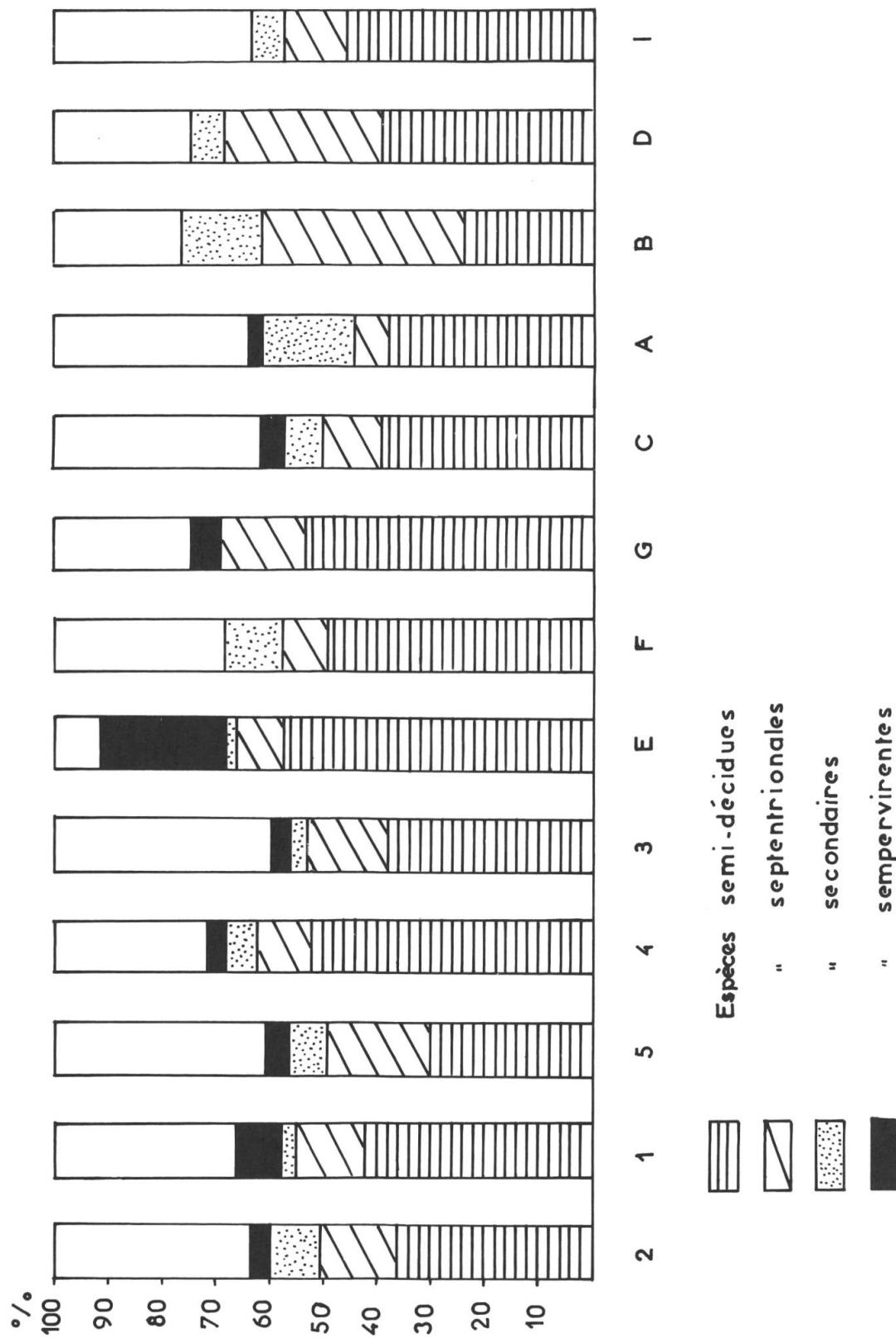


Fig. 1. — La participation de différentes catégories d'espèces à la strate arborescente et arbustive de treize îlots de forêt dense humide semi-décidue de Côte-d'Ivoire.

<i>Albizia zygia</i>	77%
<i>Antiaris africana</i>	77%
<i>Blighia sapida</i>	54%
<i>Ceiba pentandra</i>	62%
<i>Celtis adolfi-frederici</i>	62%
<i>mildbraedii</i>	62%
<i>Chaetacme aristata</i>	54%
<i>Chlorophora excelsa</i>	62%
<i>Cola caricaefolia</i>	62%
<i>gigantea</i>	92%
<i>Griffonia simplicifolia</i>	77%
<i>Lecanodiscus cupanooides</i>	54%
<i>Mansonia altissima</i>	62%
<i>Nesogordonia papaverifolia</i>	54%
<i>Newbouldia laevis</i>	54%
<i>Olax subscorpioidea</i>	69%
<i>Sterculia tragacantha</i>	69%

Deux constatations peuvent être tirées de ce tableau.

- L'espèce la plus fréquente est le *Cola gigantea*, celui-là même qui colonise toutes les lisières avec beaucoup de vigueur. Cette espèce possède donc, en plus de sa grande vitalité, une très large distribution qui en fait une plante pionnière par excellence. L'*Albizia zygia*, qui s'installe également souvent en savanne, se révèle lui aussi fréquent, ainsi que le *Ceiba pentandra*. Les autres espèces participent aussi à l'extension de la forêt en savane, mais plus rarement.
- Ni l'*Afzelia africana*, ni le *Triplochiton scleroxylon* ont une fréquence élevée, ce qui rend difficile la classification en deux types, d'autant plus que les *Celtis* abondent dans tous les relevés et que l'*Aubrevillea kerstingii* n'a pas été observé. La seule indication qui permette de voir deux types est celle que l'on peut tirer du tableau récapitulatif, représentant la liste complète des espèces par relevé, qui montre que le *Triplochiton scleroxylon* est absent des relevés septentrionaux. Les 17 espèces les plus communes se distribuent, par contre, aussi bien dans l'un que dans l'autre des deux groupes.

Le petit nombre de relevés ne permet pas, pour les autres espèces, d'évoquer des limites d'aires, car bien que certaines espèces ne soient présentes que dans le premier groupe, il n'est pas exclu de penser qu'avec plus de relevés leur présence aurait été décelée plus au nord.

En conclusion, on peut admettre que les treize îlots forestiers sont caractéristiques de la forêt semi-décidue, bien que parfois un peu secondarisés, et qu'à part la présence du *Triplochiton scleroxylon* dans les seules parcelles méridionales il est difficile, au vu de la distribution des autres espèces, de déterminer deux types de formation forestière pour ces relevés.

Liste des espèces présentes dans les relevés

	2	1	5	4	3	E	F	G	C	A	B	D	I
<i>Acacia pennata</i>										+	+		
<i>Afzelia africana</i>						+	+						
<i>bella</i>						+							
<i>Aidia genipiflora</i>								+			+	+	+
<i>Albizia adianthifolia</i>						+					+		
<i>ferruginea</i>						+	+	+			+	+	+
<i>zygia</i>						+	+	+	+		+		
<i>Alchornea cordifolia</i>												+	
<i>Allopyllus africanus</i>								+					
<i>Anthonotha macrophylla</i>								+					
<i>Antiaris africana</i>						+	+	+	+		+	+	
<i>Antidesma membranaceum</i>						+	+				+	+	
<i>Antrocaryon micraster</i>										+			
<i>Baissea occidentalis</i>										+			
<i>Balanites wilsoniana</i>											+		
<i>Baphia pubescens</i>						+	+	+	+				
<i>Blighia sapida</i>						+	+	+	+		+		
<i>unijugata</i>							+				+		
<i>welwitschii</i>											+		
<i>Bombax buonopozense</i>						+					+		
<i>Bosqueia angolensis</i>								+	+				+
<i>Carpolobia lutea</i>								+					
<i>Cassipourea nialatou</i>								+					
<i>Ceiba pentandra</i>						+	+	+	+	+	+	+	+
<i>Celtis adolfi-frederici</i>						+	+	+	+	+	+	+	+
<i>mildbraedii</i>							+	+	+	+			
<i>zenckeri</i>													
<i>Chaetacme aristata</i>						+	+	+	+		+	+	+
<i>Chlorophora excelsa</i>						+	+	+	+	+	+		+
<i>Chrysophyllum giganteum</i>									+				
<i>Cnestis ferruginea</i>						+	+				+	+	
<i>Cola caricaefolia</i>						+		+	+	+	+	+	+
<i>gigantea</i>							+	+	+	+	+	+	+
<i>millenii</i>							+	+	+	+	+	+	+
<i>Combretum racemosum</i>						+		+			+	+	+
<i>Connarus africanus</i>								+			+		
<i>Cordia senegalensis</i>											+		
<i>Deinbollia pinnata</i>											+		
<i>Desplatsia chrysochlamys</i>											+		
<i>Dialium guineense</i>						+	+	+	+				+
<i>Dichapetalum guineense</i>						+	+	+	+				+
<i>Diospyros canaliculata</i>													
<i>gabunensis</i>													+
<i>mespiliformis</i>												+	+
<i>physocalycina</i>												+	+
<i>sobreana</i>												+	+
<i>tricolor</i>													+
<i>Discoglypremma caloneura</i>													+
<i>Draceana arborea</i>						+	+	+	+				+
<i>scoparia</i>						+	+	+	+				+

	2	1	5	4	3	E	F	G	C	A	B	D	I
<i>Drypetes gilgiana</i>	+				+								
<i>ivorensis</i>					+		+	+					
<i>Elaeis guineensis</i>	+				+	+	+	+		+	+		
<i>Erythrophleum guineense</i>					+	+							
<i>Erythroxylum emarginatum</i>					+	+							
<i>Fagara leprieurii</i>													
<i>macrophylla</i>							+						
<i>Ficus capensis</i>												+	
<i>exasperata</i>												+	
<i>goliath</i>								+				+	
<i>mucoso</i>								+				+	
<i>Funtumia elastica</i>								+					
<i>Garcinia afzelii</i>							+						
<i>Grewia pubescens</i>	+												
<i>Griffonia simplicifolia</i>	+	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+	
<i>Guibourtia ehie</i>							+						
<i>Harrisonia abyssinica</i>						+							
<i>Hildegardia barteri</i>								+	+				
<i>Holarrhena floribunda</i>						+							
<i>Holoptelea grandis</i>									+				
<i>Hugonia spec.</i>					+								
<i>Hunteria eburnea</i>							+						
<i>Irvingia gabonensis</i>							+						
<i>Isolona campanulata</i>							+						
<i>Khaya grandifoliola</i>								+	+	+	+	+	
<i>Kigelia africana</i>							+						
<i>Landolphia spec.</i>								+					
<i>Lankesteria elegans</i>							+						
<i>Lannea welwitschii</i>								+					
<i>Lasiodiscus mildbraedii</i>									+				
<i>Lecanodiscus cupanoides</i>		+	+	+	+	+						+	+
<i>Malacantha alnifolia</i>							+						
<i>Mallotus oppositifolius</i>		+	+	+	+	+							
<i>Mansonia altissima</i>							+	+	+	+	+		
<i>Markhamia tomentosa</i>							+						
<i>Mezoneuron benthamianum</i>								+					
<i>Microdesmis puberula</i>								+	+	+	+		
<i>Millettia dinklagei</i>								+					
<i>lane-poolei</i>									+	+	+		+
<i>zechiana</i>									+	+	+		+
<i>spec.</i>										+	+		+
<i>Monodora tenuifolia</i>		+	+	+	+								
<i>Montandra guineensis</i>								+		+	+		
<i>Morinda lucida</i>													
<i>Morus mesozygia</i>									+	+			
<i>Myrianthus arboreus</i>										+	+		
<i>Napoleona vogelii</i>										+	+		
<i>Nesogordonia papaverifolia</i>										+	+		
<i>Newbouldia laevis</i>										+			
<i>Ochthocosmus africanus</i>										+			
<i>Olax subscorpioides</i>										+			
<i>gambecola</i>											+		

	2	1	5	4	3	E	F	G	C	A	B	D	I
<i>Ongokea gore</i>								+					
<i>Oricia suavolens</i>											+		
<i>Oxyanthus speciosus</i>						+					+	+	
<i>Pachystella brevipes</i>							+						
<i>Parkia bicolor</i>											+	+	+
<i>Paullinia pinnata</i>								+			+	+	+
<i>Penthacleris macrophylla</i>							+						
<i>Piptadeniastrum africanum</i>							+						
<i>Pterygota macrocarpa</i>							+	+					
<i>Pycnanthus angolensis</i>							+			+			
<i>Rauwolfia vomitoria</i>						+							
<i>Ricinodendron heudelottii</i>		+					+	+	+		+		
<i>Ritcheia duchesnei</i>		+											
<i>Rothmannia hispida</i>				+	+	+							
<i>Scotellia chevalieri</i>							+						
<i>Sherbournia spec.</i>													+
<i>Smeathmannia pubescens</i>												+	
<i>Spondias mombin</i>						+							
<i>Sterculia rhinopetala</i>							+						
<i>tragacantha</i>							+						
<i>Strychnos aculeata</i>							+						
<i>Teclea verdoorniana</i>							+	+	+				
<i>Terminalia glaucescens</i>							+						
<i>superba</i>								+	+				
<i>Tetrapleura tetraptera</i>						+							
<i>Trichilia lanata</i>											+		
<i>prieurana</i>								+	+	+			
<i>Triclasia patens</i>								+					
<i>Triplochiton scleroxylon</i>								+	+	+	+		
<i>Turraea heterophylla</i>								+	+		+		
<i>Vitex micrantha</i>							+						
nombre d'espèces	33	38	27	31	38	47	37	19	28	41	13	18	31
dont (en %)													
semi-décidues	36	42	30	52	37	57	49	53	39	37	23	39	45
septentrionales	15	13	19	10	16	9	8	16	11	7	38	28	12
secondaires	9	3	7	6	3	2	11	—	7	17	15	6	6
semperfирentes	3	8	4	3	3	23	—	5	4	2	—	—	—

BIBLIOGRAPHIE

- Aubréville, A. (1959) Flore forestière de la Côte-d'Ivoire. Ed. 2, 3 vol., Centre technique forestier tropical, Nogent-sur-Marne.
- Dugerdil, M. (1970) Recherches sur le contact forêt-savane en Côte-d'Ivoire. I. Quelques aspects de la végétation et de son évolution en savane préforestière. *Candollea* 25: 11-19.

Guillaumet, J.-L. (1967) *Carte de la végétation de la Côte-d'Ivoire*. Notice explicative.
(Rapport polycopié) ORSTOM, Adiopodoumé.

Hutchinson, J. & J. M. Dalziel (1954-1963) *Flora of West Tropical Africa*. Ed. 2, vol. 1-2,
Crown Agents for Oversea Governments and Administrations, London.

Adresse de l'auteur: Centre suisse de recherches scientifiques, B. P. 1303, Abidjan, Côte-d'Ivoire; ou: Institut de botanique systématique et de taxonomie expérimentale de l'Université, route de Malagnou 19, CH-1208 Genève.

